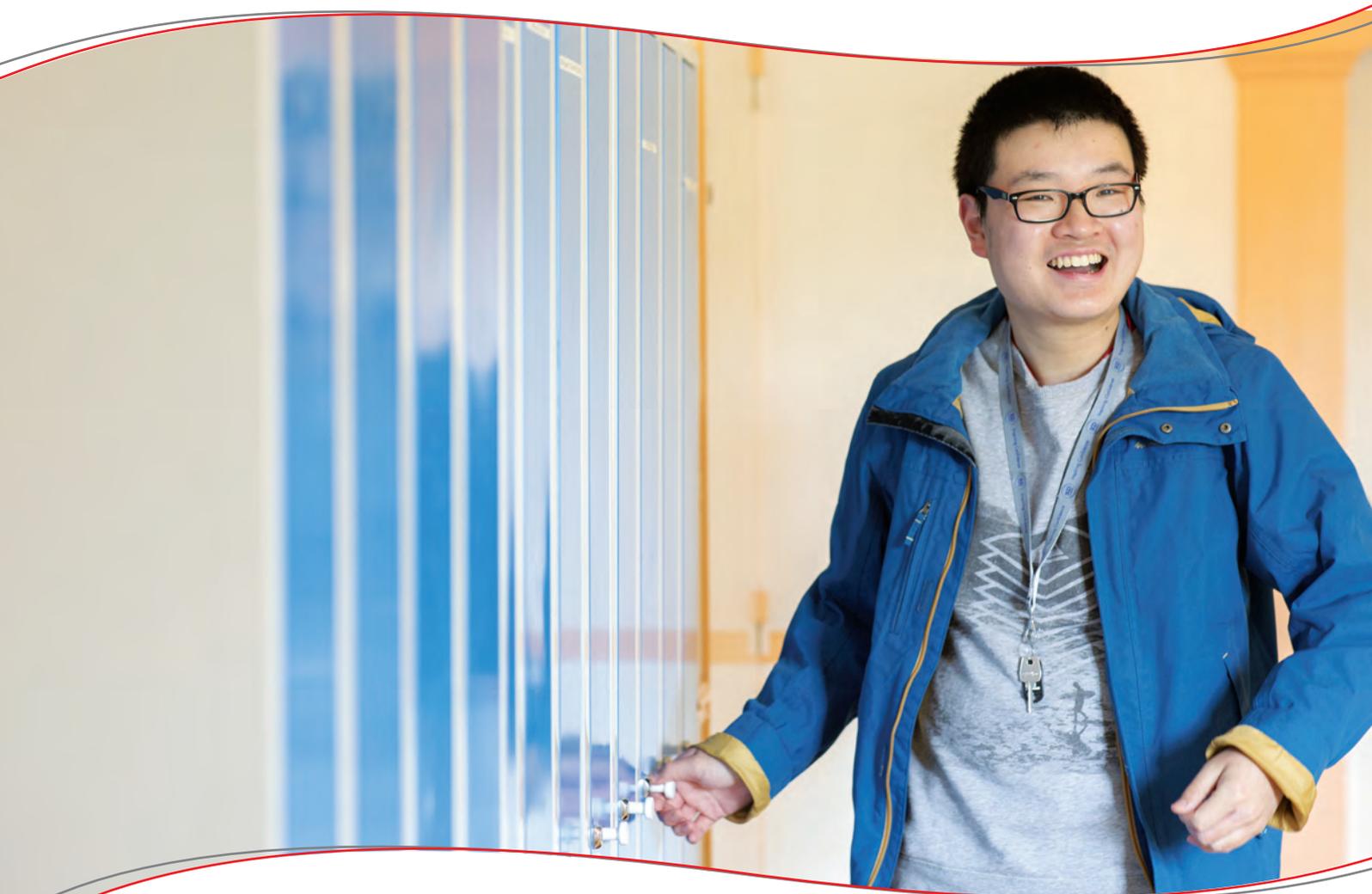


2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2018

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

ÉDITO **PAGE 4**

LA FONDATION **PAGE 5**

Près de 60 ans d'histoire	PAGE 5
Renouvellement d'un mandat d'administrateur	PAGE 6
Gouvernance	PAGE 7
Organisation	PAGE 8
Atelier de Réflexion Éthique	PAGE 9
2018 : une année sous l'égide de l'insertion	PAGE 10
Chiffres clés	PAGE 11
Ressources Humaines	PAGE 15
Rapport financier	PAGE 18
Insertion professionnelle et sociale	PAGE 20
Implantation des établissements et services	PAGE 24

LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT **PAGE 25**

Département 75 (Paris)	PAGE 25
Département 77 (Seine-et-Marne)	PAGE 26
Département 78 (Yvelines)	PAGE 27
Département 91 (Essonne)	PAGE 28
Département 92 (Hauts-de-Seine)	PAGE 29
Département 93 (Seine-Saint-Denis)	PAGE 30
Département 94 (Val-de-Marne)	PAGE 31
Département 95 (Val-d'Oise)	PAGE 32
Département 87 (Haute-Vienne)	PAGE 33

VOUS & NOUS **PAGE 34**

Vos dons en action	PAGE 34
Partenariats et mécénat	PAGE 35



Au moment de tirer le bilan de l'année 2018, la Fondation des Amis de l'Atelier est engagée dans la construction d'un Projet Institutionnel pour les années 2020 à 2025. Le thème de l'inclusion y tiendra naturellement une part importante, il est au cœur de l'histoire de la Fondation puisque, à l'origine, les Amis de l'Atelier naissent du constat d'une forme d'exclusion touchant un grand nombre d'enfants en situation de handicap mental.

Bien du chemin a été parcouru depuis, que je peux mesurer en lisant notamment, dans un récent numéro de la revue Amitiés, le témoignage du papa de Josué, porteur de troubles autistiques, qui nous confiait : « J'espère qu'il pourra continuer à suivre une scolarité classique et je rêve qu'un jour il puisse s'asseoir seul dans une classe sans AVS ». Aujourd'hui, la Fondation porte la responsabilité de faire ce même rêve pour beaucoup, et de relever les défis de l'inclusion devenus incontournables compte tenu des orientations claires des pouvoirs publics et de l'évolution de la société qui aspire à davantage d'écoute des aspirations de l'individu et à davantage d'autonomie pour les personnes.

Dans le champ du médico-social, les efforts se concentrent particulièrement sur les parcours scolaires des enfants, l'accès et le maintien dans l'emploi ordinaire, et la possibilité d'avoir un chez-soi. Si je focalise sur la question de l'emploi, l'année 2018 aura été particulièrement riche en événements pour la Fondation. Je citerai en particulier la création d'une plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap, capable de proposer un accompagnement vers et dans l'emploi pour les usagers des établissements de la Fondation. Il s'agit bien là de favoriser l'expression des aptitudes de la personne et de co-construire l'accompagnement avec elle en le faisant reposer sur sa propre volonté et son auto-détermination. L'organisation, en novembre, d'un colloque spécifique sur ce thème a officiellement mis ce dispositif sur les rails.

En parallèle, l'ARS a poursuivi le déploiement de dispositifs d'emploi accompagné dans les territoires. La Fondation des Amis de l'Atelier a été retenue pour porter ces dispositifs, dont la mise en œuvre comprend tout à la fois un accompagnement du salarié ainsi que de l'employeur, dans trois départements (91, 92 et 94). On peut également citer la visite à l'ESAT de Chennevières, le 22 novembre, de Mme Sophie Cluzel, Secrétaire d'État chargée des personnes handicapées, qui, sur la durée d'une semaine, aura partagé son quotidien avec 9 personnes accompagnées des ESAT et SAVS de la Fondation.

Si je parle de défi, c'est que la mise en œuvre n'est pas exempte de difficultés : l'évolution des modes d'accompagnement, la prise en compte nécessaire du risque d'échec, autonomiser et protéger qui sont souvent contradictoires, adapter les ESAT pour des nouveaux publics suite aux départs vers le milieu ordinaire.

Et puis, on peut concevoir les meilleurs dispositifs, mettre en place les meilleurs accompagnements, il faut encore que l'extérieur soit prêt à accueillir le handicap, que l'insertion se fasse dans un environnement qui reconnaît vos compétences, qui a besoin de vous comme vous de lui, dans un mouvement de réciprocité qui permet la rencontre.

En 2018, l'expérience du DuoDay a été un très bel exemple pour aller dans ce sens. En avril, les 8 ESAT de la Fondation y ont participé, permettant à 60 personnes en situation de handicap de passer une journée en binôme avec un collaborateur volontaire, en entreprise, administration ou association. La Fondation a ensuite été à l'initiative, en octobre, d'un DuoDay inversé, le Duo2, dont l'objectif était cette fois de faire découvrir l'univers de travail en ESAT à des salariés valides. Depuis, une deuxième édition du Duo2 a eu lieu en mars 2019.

La rencontre : les racines chrétiennes de la Fondation renvoient à la foi qui est rencontre. La Fondation des Amis de l'Atelier elle-même est née de rencontres. Il nous faut donc être créatifs, imaginatifs, pour inventer les moyens, les circonstances, de la rencontre. C'est cet esprit que doit incarner la Fondation des Amis de l'Atelier pour contribuer à avancer vers une société inclusive, sous ses différentes facettes. C'est alors que le rêve pourra devenir réalité.



Jacques LAFFERRANDERIE
Président du Conseil d'Administration

Près de **60 ans** d'histoire



L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une femme protestante, Anne Sommermeyer, qui, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge et qui, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil, trouve dans sa foi la conviction que celle-ci doit engendrer des gestes concrets de solidarité et se met au service de ces enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation reconnue d'utilité publique accueillant **plus de 3000 personnes au sein de ses 80 établissements et services** a pour vocation première de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.

EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957** : Une femme, des enfants handicapés, des familles : « La Nichée » à Châtenay-Malabry.
- **1961** : L'Association « Les Amis de l'Atelier » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978** : De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007** : L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011** : L'Association « Les Amis de l'Atelier » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier.
- **2019** : Une **Fondation Référente** La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique et mental, avec ses 80 établissements et services en France, et plus spécifiquement en Île-de-France.



Nous vous invitons à télécharger sur le site de la Fondation

www.fondation-amisdelatelier.org

l'intégralité du Projet Institutionnel de la Fondation.

Place des usagers et des familles dans le Conseil d'Administration : Renouvellement d'un mandat d'administrateur

Dans son Projet Institutionnel, les administrateurs de la Fondation des Amis de l'Atelier ont réaffirmé leur souhait de renforcer le lien avec les usagers et leurs familles. Ceci s'est concrétisé en 2017 par la création d'un nouveau collège au sein du Conseil d'Administration, avec 2 membres au titre des usagers et leurs familles élus par les membres des Conseils de la Vie Sociale (CVS).

Ainsi, depuis les élections de 2017, deux représentants des CVS siègent au sein de notre Conseil d'Administration, il s'agit de Monsieur Dominique BOSCHER représentant des familles, et Monsieur Samba CAMARA représentant des usagers.

En juin 2019 aura lieu la nouvelle élection afin de renouveler le mandat de Monsieur Samba CAMARA qui avait un mandat de 2 ans. Dorénavant tous les mandats seront d'une durée de 4 ans.



J'ai la chance d'avoir été administrateur pendant deux ans. Cette expérience m'a beaucoup apporté. C'est très important que tout le monde puisse donner son point de vue. C'est une chance de pouvoir le faire au sein du Conseil d'Administration. Participer au CA, c'est comprendre les coulisses de la Fondation des Amis de l'Atelier et voir qu'à tous les niveaux le travail est fait dans de bonnes conditions, avec et pour les usagers. En tant que personne accompagnée, je comprends les problèmes des personnes en situation de handicap même si nous avons tous des handicaps différents. Mon mandat prend fin en juin 2019 mais je suis déjà très heureux d'avoir pu y participer et j'envisage d'ailleurs de me représenter.

Samba CAMARA



Intégrer des usagers et familles dans le CA est une excellente initiative. Je suis administrateur représentant des familles depuis deux ans. Devenir administrateur de la Fondation, c'est découvrir l'institution, ses rouages, le rôle des financeurs et plus globalement le monde du handicap. C'est également cotoyer des personnalités riches et généreuses et mieux appréhender toutes les formes de handicap. Cela permet d'être moins isolé et tisser des liens forts.

Dominique BOSCHER

Conseil d'Administration de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Jacques LAFFERRANDERIE
Président



Stanislas JACQUEY
Trésorier



Bernard SCHMITT
Vice-président



Régina MULLER
Secrétaire

Administrateurs



Dominique BOSCHER



Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ



Samba CAMARA



Benoît LAVALLART



Jeanne DELACROIX



Manuel PÉLISSIÉ



Georges DUGLEUX



Bertrand VERGNIOL



Vincent GIBOIN



Sabine ZORN



Alexandra CLAUDIOS
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



Ghyslaine WANWANSAPPEL
Directrice Générale

Directions du Siège

**Direction Générale Adjointe
chargée des Établissements
& de la Qualité**

Laurence POTTE-BONNEVILLE

**Direction du Développement
& de l'Innovation**

Matthieu BIANCUCCI

**Direction
Administrative & Financière**

Marc LAMBAUDIE

**Direction
des Ressources Humaines**

Hélène SEPCHAT-PAPON

**Direction
de la Communication
& de la Collecte**

Sandra GARDELLE

**Direction
des Systèmes d'Information**

Paul ZEITOUN

Directions Départementales

75 • 78 • 92
*François-Xavier
POURCHET*



77 • 93 • 95
*Suzanne
BARRY*



91 • 94
*Marlène
BERTIN-GIL*



87
*Nathalie
SCARCELLA*



Direction Médicale
Catherine FAYOLLET

Service Qualité

É
T
A
B
L
I
S
S
E
M
E
N
T
S

Atelier de **Réflexion Éthique** de la Fondation des Amis de l'Atelier



Depuis plusieurs années, la Fondation des Amis de l'Atelier souhaitait la création d'une instance interne de réflexion éthique. La volonté était présente tant du côté des professionnels que des administrateurs, mais les aléas du calendrier depuis 2011 ne nous avaient pas permis de trouver le moment propice pour lancer la démarche. Aujourd'hui c'est chose faite et le premier Comité Éthique de la Fondation s'est tenu le 11 avril 2018 ! Outre les présentations de chacun des membres, le premier acte a été de nommer l'instance qui s'appelle désormais « l'Atelier de Réflexion Éthique ».

Le Conseil d'Administration, en accord avec les acteurs

de terrain de la Fondation, ont fait le constat que les différentes évolutions de nos missions nous placent en situation de prendre des décisions dont les enjeux éthiques sont de plus en plus prégnants. Nos questionnements sont liés en particulier aux enjeux de liberté et de reconnaissance en tant que sujet, des personnes en situation de handicap que nous accompagnons. Comment réussir notre mission d'aide et de protection tout en faisant émerger et en favorisant la réalisation d'un parcours de vie choisi ?

Pour pouvoir mener cette réflexion, notre instance interne de Réflexion Éthique a trois principales missions :

- une mission terrain en étant un appui à la réflexion des professionnels de terrain dans des situations précises par le biais de la création d'une cellule mobile,
- une mission institutionnelle, car ce travail de proximité nous aidera à consolider et faire évoluer notre socle commun de valeurs institutionnelles,
- une mission plus politique, en nous permettant, à terme, d'émettre des avis et de participer à la réflexion nationale sur la cause du handicap en France.

La Fondation est consciente que la mise en place d'une instance éthique est un projet important et structurant dans le temps pour lequel nous devons nous donner les moyens d'assurer sa pérennité. C'est pour cela que nous avons souhaité lui accorder un temps dédié, bien distinct de l'action dans une instance autonome et pluridisciplinaire. La constitution du groupe de 12 personnes, s'est faite exclusivement sur la base du volontariat et une grande attention a été portée à la notion de parité, tant entre hommes et femmes, qu'entre administrateurs et professionnels de terrain, soignants ou accompagnants éducatifs. Monsieur Yannis Constantinidès, philosophe, et Maître Laurent Cocquebert, avocat, nous accompagnent dans nos réflexions, ainsi qu'un représentant des familles.



« Si j'ai accepté de faire partie de l'Atelier de Réflexion Éthique de la Fondation des Amis de l'Atelier, c'est parce que sa démarche me paraît authentique et que sa composition en témoigne : des professionnels de terrain, des administrateurs engagés et une place accordée aux familles. L'idée n'est pas d'en faire un comité de « sages » mais bien un comité proche des résidents, du terrain. »

Yannis Constantinidès, Philosophe, ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé et docteur en philosophie et chargé d'un séminaire d'éthique appliquée à l'Espace Éthique de la région Île-de-France.



2018 : une année sous l'égide de l'insertion, qui a vu de très nombreux projets se concrétiser

Notre Fondation exprimait en 2017 sa volonté d'inscrire encore plus son action au service de l'insertion des personnes que nous accompagnons.

Ceci s'est concrétisé en particulier autour de la question de l'emploi, par la création de notre Plateforme Insertion et Hanploi que nous vous présentons plus en détail, mais également par de nombreuses manifestations qui ont permis de rendre nos positions plus visibles. Je citerai notre colloque sur l'insertion professionnelle, notre participation au DuoDay et la création du Duo2, notre participation active à la SEEPH (Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées), qui a permis des rencontres exceptionnelles entre des personnes accompagnées et la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Madame Cluzel.

Mais toutes ces actions ne se sont pas faites au détriment de nos autres missions.

Ainsi, notre Fondation a pu continuer son développement, que nous souhaitons cohérent et maîtrisé. Le travail préparatoire à la construction de notre future plateforme interdépartementale 78/92 a beaucoup mobilisé nos équipes. Cela nous a permis, dès 2018, d'ouvrir les dispositifs liés à cette plateforme, à savoir deux SAMSAH et deux PCPE dans les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine. Nous avons également répondu à une sollicitation de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France à un appel à manifestation d'intérêt ayant pour objet principal la création de dispositifs ouverts. La mobilisation des établissements sur cette question nous a permis de voir 7 nouveaux dispositifs agréés.

De plus, nous avons continué notre démarche de contractualisation avec nos financeurs, par la signature de deux CPOM, avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine et avec le Conseil Départemental et l'ARS de la Haute-Vienne.

Notre Atelier de Réflexion Éthique créé en 2017 a connu sa première année de fonctionnement et vous pourrez en découvrir plus dans ce rapport.

Mais 2018 a vu également l'aboutissement d'un chantier qui me tenait à cœur, à savoir une communication employeur qui s'est traduite par une campagne de communication sur les métiers en tension dans notre Fondation. Je vous invite à découvrir les films réalisés que vous trouverez sur notre site internet www.fondation-amisdelatelier.org. Il est en effet important de mettre en avant nos métiers, nos professionnels qui font chaque jour un travail remarquable, qui permettent de concrétiser tous les projets de notre Fondation au service des personnes que nous accompagnons.

Soyez assurés que malgré tous ces projets, nous ne cessons de questionner nos pratiques. Ainsi, l'année 2019 est déjà placée sous le signe de la réflexion par un travail participatif sur la refonte de notre Projet Institutionnel et de notre projet stratégique.

Notre Fondation tente de répondre aux enjeux qui sont les nôtres, par la création d'une Direction Médicale, la duplication du dispositif Si T Bénévole dont vous trouverez la présentation dans ce rapport, mais également par la création de nouveaux dispositifs comme un établissement médicalisé dans l'Essonne, et nombres de projets que vous découvrirez dans notre prochain Rapport d'Activité.

Enfin, je ne peux terminer sans rappeler que tous ces projets ne sont possibles qu'avec une mobilisation exceptionnelle de tous nos salariés, toutes les équipes de directions, les directions du siège et les équipes du siège qui se mobilisent, acceptent de remettre en question leurs pratiques afin de répondre au mieux aux besoins des personnes que nous accompagnons et aux grands enjeux de notre secteur d'activité. Je les remercie tous très sincèrement.

Merci à tous,



Ghyslaine WANWANSAPPEL
Directrice Générale de la Fondation des Amis de l'Atelier

Chiffres clés 2018

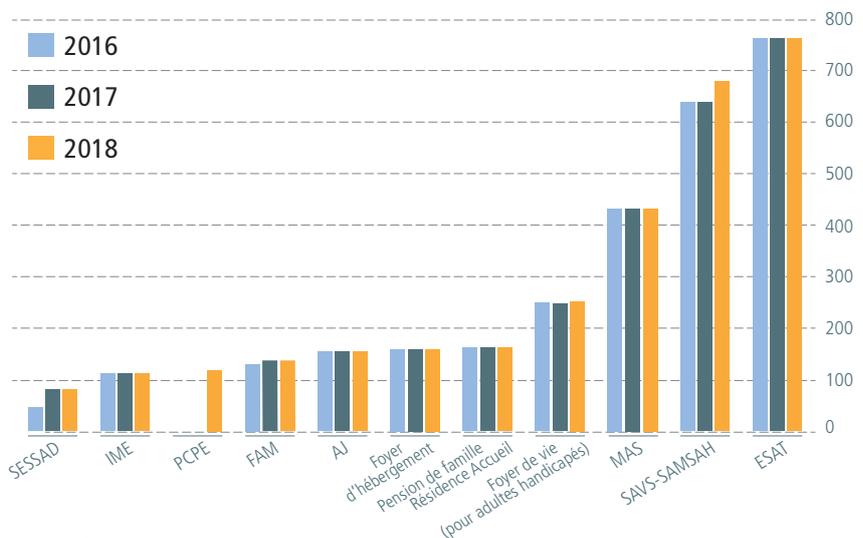
L'évolution du nombre de places

Avec 167 nouvelles places en 2018, le nombre de places ouvertes à la Fondation connaît une évolution de près de 6% pour un total de 3 081 places.

Cette progression est essentiellement portée par l'ouverture de trois Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) situés à Chennevières-sur-Marne (94), Clamart (92) et Les Mureaux (78) d'une capacité de 40 places chacun (voir encadré sur le focus PCPE en page 12). Nous avons également ouvert en fin d'année quatre antennes d'un SAMSAH (78 et 92) dédié à l'accompagnement d'adultes autistes.

Le nombre de places autorisées est quant à lui de 3 382, et de nombreuses ouvertures sont prévues dès 2019 : 35 places de FAM autisme à Sevran (93), 40 places d'IME autisme à Villiers-le-Bel (95), et trois Résidences Accueil d'une capacité globale de 85 places.

Nombre de places ouvertes

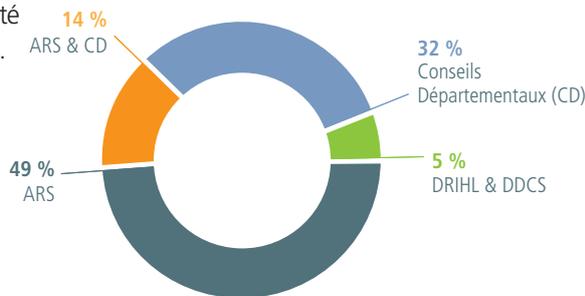


La répartition des places par financeur

La Fondation entretient des relations soutenues avec les organismes chargés du financement et du contrôle de ses établissements et services :

Le volet médicalisé de nos activités relève des compétences des Agences Régionales de Santé Ile-de-France et Nouvelle Aquitaine, qui financent également les ESAT, tandis que les volets hébergement et suivi éducatif sont placés sous la compétence des Conseils Départementaux. La DRIHL et la DDCS sont des services de l'Etat qui autorisent et financent nos pensions de famille et nos résidences accueil.

Répartition des places par financeur (Hors GEM)



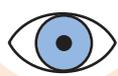
Ces relations partenariales ne se limitent pas aux aspects administratifs et financiers, mais permettent également d'échanger sur le développement qualitatif et quantitatif de notre offre.

LEXIQUE	Code	Description
	AJ	Accueil de Jour
	ARS	Agence Régionale de Santé
	CD	Conseil Départemental
	DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
	DIGC	Dispositif d'Interventions Globales et Coordinées
	DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
	ESAT	Établissement et Service d'Aide par le Travail
	FAM	Foyer d'Accueil Médicalisé
	GEM	Groupe d'Entraide Mutuelle
	IME	Institut Médico-Éducatif
	MAS	Maison d'Accueil Spécialisée
	PCPE	Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées
	SAMSAH	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
	SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
	SESSAD	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
	UEM & UEE	Unité d'Enseignement Maternelle & Unité d'Enseignement Élémentaire

La répartition des places par type d'établissements

La Fondation dispose de 2767 places adultes, 194 places enfants ainsi que 120 places, adultes ou enfants, accompagnés par les PCPE. Fin 2018, 261 places adultes et 40 places enfants sont en cours d'ouverture.

		PLACES OUVERTES		PLACES AUTORISÉES EN COURS D'OUVERTURE	
	Type d'établissement ou service	Nombre d'établissements et services	Nombre de places	Nombre d'établissements et services	Nombre de places
ADULTES	AJ	5	157		
	ESAT	8	769		
	FAM	6	139	2	151
	Foyer de vie (pour Adultes Handicapés)	10	254		
	Foyer d'hébergement (pour Adultes Handicapés)	5	162		
	GEM (moyenne de 30 adhérents/GEM)	6			
	MAS	8	436		
	Pension de famille & Résidence Accueil	7	164	4	110
	SAVS	11	429		
	SAMSAH	7	257		
	Total Adultes	73	2 767	6	261
ENFANTS & ADULTES	PCPE	3	120		
	Total PCPE	3	120		
ENFANTS	IME	3	113	1	40
	SESSAD	4	81		
	Total Enfants	7	194	1	40
Total général		80	3 081	10	301



Focus sur le PCPE

Un Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées vise à concevoir et organiser une réponse transitoire pour des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes, n'ayant pas de réponse, partielle ou totale, adaptée à leurs besoins dans l'offre de services départementale existante. Il est un des outils-pivot de la « Réponse Accompagnée Pour Tous », qui ambitionne de ne laisser aucune personne en situation de handicap sans solution.

Organisé de manière partenariale avec les acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux, le pôle est structuré autour d'une équipe pluridisciplinaire qui est en mesure d'accompagner les personnes et leurs proches sur leurs lieux de vie en délivrant des prestations directes, auxquelles s'ajoutent des actions de coordination, de formalisation des projets personnalisés et d'évaluation.

Une forte mobilisation pour l'innovation

Sept projets de la Fondation ont été retenus par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France dans le cadre de son Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en 2018. L'objectif est de créer des solutions nouvelles en partant de l'existant. De la simple extension à de nouveaux modèles d'intervention modulables et adaptés, les diverses solutions proposées par les établissements de la Fondation permettront d'augmenter rapidement la capacité de nos dispositifs à hauteur de 20 places pour les enfants, et de 30 places pour les adultes.

Zoom sur le secteur adulte

La répartition des places sur le secteur adulte reflète la richesse et la diversité des réponses proposées par la Fondation des Amis de l'Atelier : les services qui accompagnent les personnes en milieu ordinaire au plus près de leur lieu de vie représentent 26 % de notre offre, et l'hébergement, médicalisé ou non, 35 %. L'insertion professionnelle reste l'un des enjeux majeurs portés par la Fondation dont les ESAT peuvent accueillir 769 travailleurs handicapés en équivalent temps plein (soit 27 % de notre offre). Pour celles et ceux qui ne sont pas ou plus en capacité de travailler, les accueils de jour proposent des activités favorisant la sociabilité et stimulant les capacités ; ces accueils représentent 6 % de notre capacité.

Notons également que nos 164 places en résidence accueil constituent de véritables solutions de logement, où les personnes ont le statut de locataire de manière pérenne, et que ces dispositifs connaîtront un fort développement dans les années qui viennent.

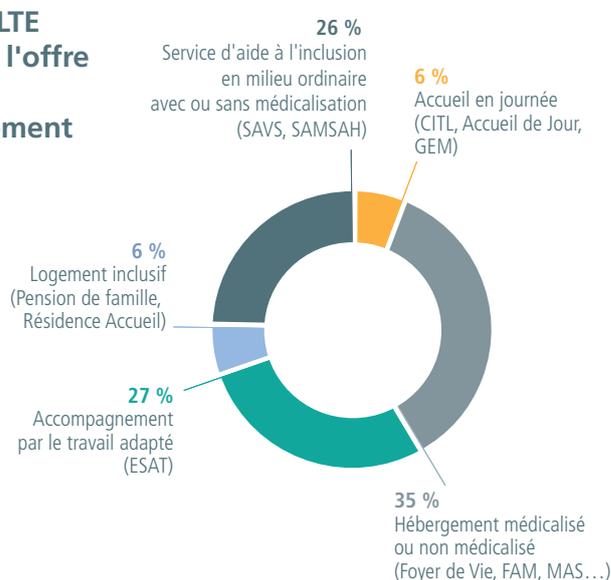
Soutenir l'autonomie des personnes, même quand leur situation nécessite des soins constants, reste l'une de nos priorités. C'est pourquoi 30 % de notre capacité (services et établissements, hors PCPE) est ouverte à des personnes nécessitant des prestations médicalisées.

Zoom sur le secteur enfance

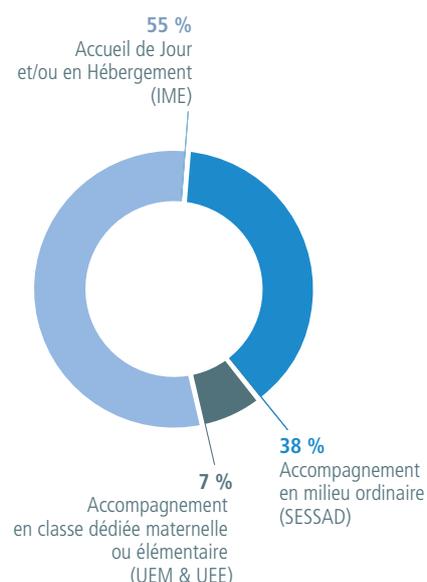
Le secteur enfance de la Fondation des Amis de l'Atelier est spécialisé dans l'accueil d'enfants atteints de Troubles du Spectre Autistique, et se déploie à présent sur deux départements (Seine-et-Marne et Val-d'Oise).

La clé de la réussite de l'accompagnement d'enfants avec TSA repose sur la précocité de la prise en charge, sur l'expertise des intervenants, mais aussi sur l'adaptation des modalités d'accueil en fonction des progrès de chaque enfant. Nos prestations sont donc de durées, de formes et d'intensités variables, et adaptées à chaque situation.

SECTEUR ADULTE Répartition de l'offre par type d'accompagnement



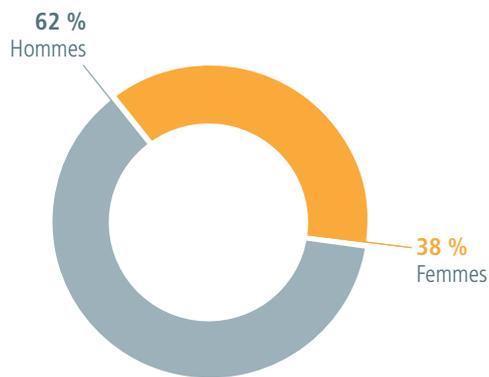
SECTEUR ENFANCE Répartition de l'offre par type d'accompagnement



Zoom sur les personnes accompagnées

Pour répondre à la diversité de leurs besoins, certaines personnes peuvent être accompagnées par différents établissements et services de la Fondation comme par exemple des travailleurs d'ESAT accompagnés par des SAVS.

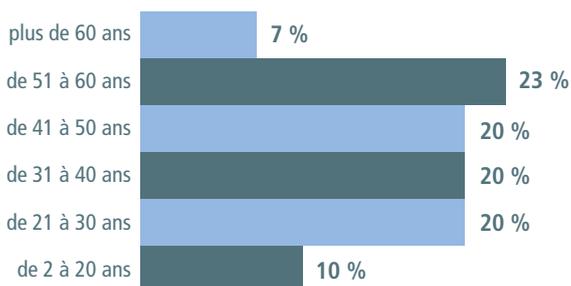
Ainsi, sur les 3 081 places ouvertes, la Fondation accompagne, hors GEM, 2 884 personnes différentes. Nous accueillons 62 % d'adultes et d'enfants de sexe masculin et 38 % de sexe féminin.



La répartition des places par tranche d'âge

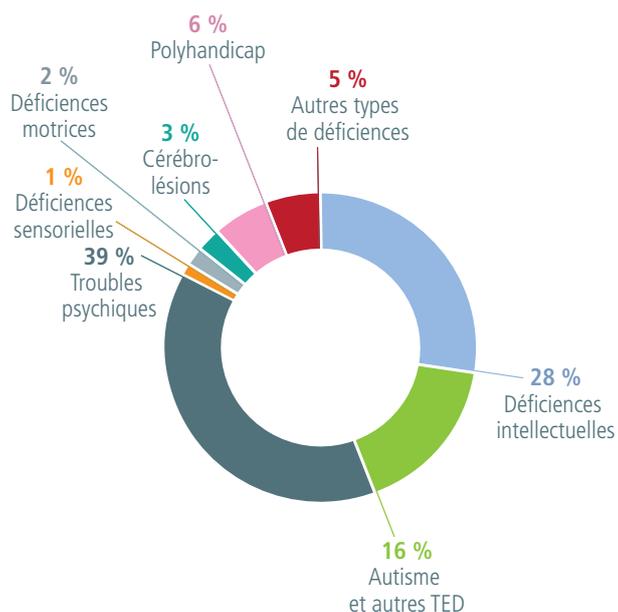
Avec le développement de l'accompagnement précoce de l'autisme, la plus jeune personne accompagnée à la Fondation des Amis de l'Atelier a à peine 2 ans. La personne la plus âgée a 78 ans.

Avec 50% de personnes âgées de plus de 40 ans, la Fondation doit adapter ses accompagnements à l'avancée en âge des personnes, que ce soit en aménageant les postes de travail en ESAT, en anticipant les projets de départ à la retraite des travailleurs handicapés, en adaptant ses locaux et les activités proposées, ou encore en intensifiant le suivi médical.



Les types de handicap

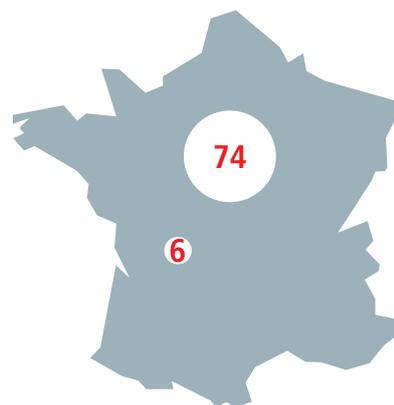
Les données présentées concernent les déficiences primaires selon la dernière classification de l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance). Ces données sont principalement recueillies dans nos établissements et services médicalisés. Ainsi, elles présentent les pathologies de 1835 personnes que nous accompagnons (sur 2884).



Implantation géographique

Grâce aux prochaines ouvertures, la Fondation va renforcer sa présence dans les départements des Yvelines, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis.

Départements	Nombre d'établissements et services
75 - Paris	6
77 - Seine-et-Marne	18
78 - Yvelines	6
87 - Haute-Vienne	6
91 - Essonne	9
92 - Hauts-de-Seine	19
93 - Seine-Saint-Denis	1
94 - Val-de-Marne	15
95 - Val d'Oise	1
Total général	80



Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

Avec ses 80 établissements et services, et près de 2 000 salariés, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour le Projet Institutionnel de la Fondation au service des personnes accueillies.

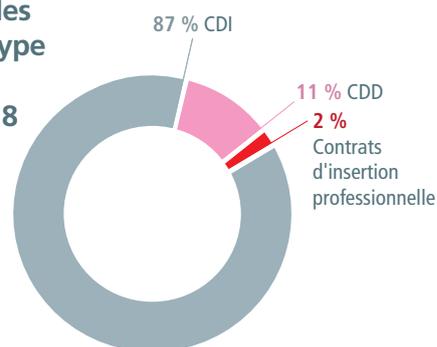
La politique ressources humaines est le reflet de ce Projet Institutionnel : une politique basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative, qui, dans le cadre d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, visent à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au projet collectif.



1 999 salariés

dont plus de **1 700** en **CDI**,
soit **87 %** des salariés

Répartition des
salariés par type
de contrat
au 31/12/2018

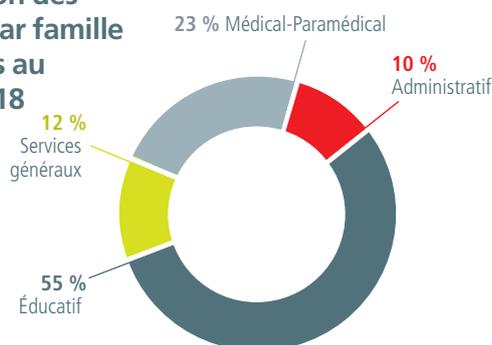


55 % des professionnels

dans les **métiers éducatifs**

23 % dans les **fonctions médicales**
et **paramédicales**

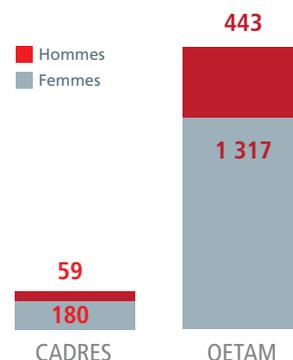
Répartition des
salariés par famille
d'emplois au
31/12/2018



75 % de femmes
et
25 % d'hommes



Répartition des
salariés par sexe
et catégorie
professionnelle
au 31/12/2018



Un taux d'emploi des travailleurs handicapés qui s'élève à 6 %,
dont **4 % d'emplois directs** (hors travailleurs d'ESAT)

Accueillir et intégrer

Consciente que la réussite d'un parcours professionnel débute dès les premiers jours d'une prise de fonction, la Fondation des Amis de l'Atelier a mis en place des journées d'accueil pour l'ensemble des collaborateurs nouvellement recrutés. Organisées au siège de la Fondation, ces journées se tiennent trois fois par an, à cela s'ajoute une journée à Limoges. Elles permettent aux nouveaux embauchés de découvrir l'histoire de la Fondation, ses valeurs, son organisation et ses projets. Elles constituent également un temps d'échange avec l'équipe de la direction générale et des moments de rencontre entre professionnels des différents établissements.

Conviviales, ces journées sont plébiscitées par les collaborateurs qui ont été plus de 95 % à les recommander en 2018.

Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

Dans la continuité des actions engagées en 2017, des moyens importants ont été mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels en 2018. Ainsi, la préservation de la santé au travail reste une préoccupation majeure de la Fondation qui se décline de la façon suivante :

- Au sein de la DRH, une Responsable Santé et Sécurité au travail définit et met en œuvre la politique de prévention des risques de la Fondation.
- Dans les établissements, des correspondants prévention - tous formés aux techniques de l'évaluation et de la prévention des risques - relaient et accompagnent la déclinaison de la politique de la Fondation.
- Pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que: formations SST, Gestes et postures, Prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), Connaissance des pathologies mentales et psychiques, Gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, Formations en hygiène, etc.
- Des temps d'expression et de discussion sont mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques. Ils s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux.

En 2018, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 30 % des stagiaires formés (soit une augmentation de 43 % par rapport à 2017) et 18 % du total des heures de formation dispensées.

Un dialogue social au plus près des réalités des établissements et des services

Avec 14 CHSCT, 11 Comités d'établissement, 74 Délégués du personnel (sièges), 1 Comité central d'entreprise, 18 Délégués syndicaux et 3 Délégués syndicaux centraux, la Fondation des Amis de l'Atelier met en œuvre un dialogue social au plus près des questions et problématiques rencontrées par les salariés.

En 2018, 124 réunions ont été organisées entre la direction de la Fondation et les représentants du personnel, toutes instances confondues. En outre, fin 2018, la Fondation a débuté les discussions avec les délégués syndicaux centraux en vue de la mise en place des futurs CSE (Comités Sociaux et Economiques) issus des « ordonnances Macron », qui prévoient à l'échéance des mandats en cours, la fusion des actuels CHSCT-CE-DP en une seule instance : le CSE.

Former, adapter les compétences aux évolutions du secteur médico-social et accompagner les projets professionnels des collaborateurs

Le Plan de formation de la Fondation a été élaboré conformément aux orientations stratégiques définies par la Direction Générale et aux besoins exprimés par les directeurs d'établissement.

Des formations nécessaires à un accompagnement de qualité et au développement des compétences des collaborateurs ont ainsi été mises en œuvre notamment sur les thèmes de la connaissance des publics accueillis, de la compréhension des pathologies et des handicaps, des savoir-faire techniques propres à chaque métier ou encore de la pratique managériale.

En 2018,
le nombre de
stagiaires formés
représente

65 %

de l'effectif global.

En moyenne,
chaque stagiaire
a pu participer
à plus de

3,5

jours de formation
dans l'année.

En 2018, le nombre de stagiaires formés représente 65 % de l'effectif global. En moyenne, chaque stagiaire a pu participer à plus de 3,5 jours de formation dans l'année.

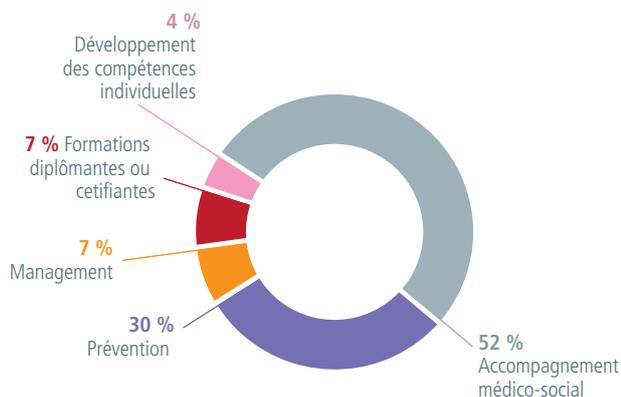
La Fondation accompagne également la professionnalisation de ses collaborateurs en finançant des formations certifiantes ou diplômantes au travers de la VAE, des contrats ou périodes de professionnalisation et du CIF.

En 2018, 88 collaborateurs ont débuté ou finalisé un parcours de formation diplômant ou certifiant ; soit l'équivalent de 7% des stagiaires formés.

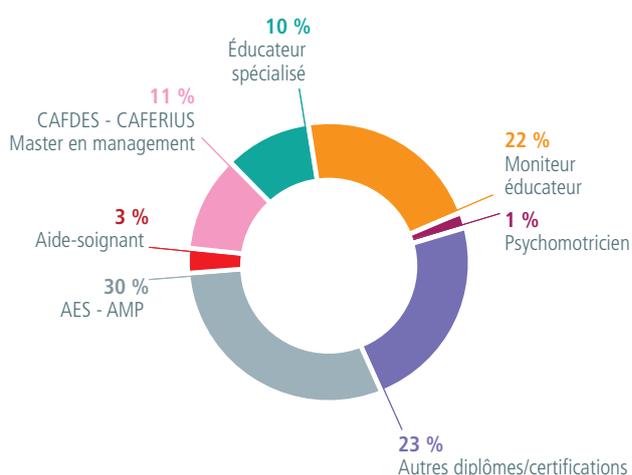
Afin de garantir un accès à la formation et au développement des compétences constant à ses équipes, la Fondation a maintenu à 2 % de la masse salariale brute sa contribution à la formation professionnelle.

Dans une logique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences qui vise la diversification des parcours professionnels et l'élargissement de l'offre de formation de la Fondation, l'étude de faisabilité sur la création du centre de formation de la Fondation se poursuivra en 2019.

Répartition des thèmes de formation en pourcentage de stagiaires formés, tous dispositifs de formation confondus



Répartition des actions de formations diplômantes ou certifiantes par type de qualification visée



Service social, santé et prévoyance

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le projet institutionnel de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition 4 jours ½ par semaine pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

Tous les salariés de la Fondation bénéficient par ailleurs d'une couverture sociale complémentaire pour la santé et la prévoyance, à adhésion obligatoire* et à caractère familial.

En 2018, la cotisation mutuelle est demeurée à coût constant malgré une augmentation significative et favorable de certaines garanties, notamment sur les prothèses dentaires. Ainsi, la cotisation mutuelle s'élève à 50,15 € pour un salarié non cadre et 59,96 € pour un salarié cadre. Les salariés peuvent également bénéficier d'une prise en charge intégrale des verres optiques et de tarifs négociés sur les prothèses dentaires et auditives en ayant recours à des praticiens affiliés au réseau Santé Clair.

* Sauf cas de dispense prévus par le contrat d'assurance.

Rapport financier 2018

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

En 2018 la Fondation poursuit la structuration de son organisation tout en continuant à se développer de façon soutenue.

2018 aura été une année dense sur le plan du développement, qu'il soit au titre d'extensions d'activités existantes ou d'ouvertures de nouveaux établissements.

La Fondation a ainsi ouvert en 2018 :

- le Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM) de Paris,
- le GEM de Nemours,
- les plateformes externes d'Emploi Accompagné sur les départements (94) et (91),
- 4 antennes anticipées SAMSAH & 2 PCPE du futur projet de plateforme de Bécheville.

On enregistre de plus financièrement l'effet « année pleine » du déploiement des dispositifs suivants :

- le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées sur le département du Val-de-Marne,
- la Plateforme d'Insertion Socio-professionnelle des personnes en situation de handicap à Limoges,
- l'extension de 12 places à la Maison d'Accueil Spécialisée de Villejuif,
- l'extension de 4 places à la Maison d'Accueil Spécialisée La Source de Châtenay-Malabry,
- l'extension de 6 places à la Maison d'Accueil Spécialisée de Châtillon,
- la médicalisation du Foyer du Temps des Amis à Châtillon,
- le Sessad anticipé (33 places) du projet IME de Villiers-le-Bel,
- le Sessad de Roissy (5 places),
- les IME de Val d'Europe (14 places) et l'IME de Roissy (extension de 5 places).

Plusieurs actions sont venues renforcer les moyens support mis au service des établissements et des personnes accompagnées. Parmi ces actions figurent notamment la création d'une Direction des Systèmes d'Information, la structuration d'un pôle Formation et développement au sein de la DRH et la mise en place d'une plateforme interne spécifique dédiée à l'emploi accompagné.

Le Conseil d'Administration a aussi souhaité adopter en 2018 deux décisions importantes visant à reconnaître et valoriser l'implication des salariés de la Fondation. Sous conditions et plafonds de rémunération, une prime exceptionnelle d'un montant total de 447 K€ a été versée en juin 2018 aux salariés de la Fondation. Une seconde prime défiscalisée, dite de « Pouvoir d'achat » (toujours sous conditions et plafonds de rémunération) a été décidée en fin d'année 2018 (versée début 2019) pour un montant de 803 K€ au total. L'impact de ces deux décisions sur le résultat 2018 s'élève à 1 251 K€.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 132 354 719,80 € en augmentation de 2,39 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des produits s'élève à 134 462 430,56 € en augmentation de 2,29 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 129 824 947,37 € en augmentation de 3,52% par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 132 159 235,22 € en augmentation de 3,88% par rapport à l'exercice précédent (l'impact des versements des primes exceptionnelles aux salariés représente 0,95% du total des charges). Le résultat net comptable de l'exercice est excédentaire de 2 303 195,34 €. Le résultat comptable sous contrôle des autorités de tarification s'élève à + 1 141 393,22 €.

Le résultat financier

Le résultat financier 2018 s'établit à un déficit de - 601 187,37 € contre - 598 106,42 en 2017.

Investissements

En 2018 les acquisitions d'immobilisations s'élèvent à 8,03 M€ contre 6,97 M€ en 2017. Elles portent pour l'essentiel sur les travaux liés aux extensions d'établissements (Foyer de l'Alliance, Foyer de Bougligny) ainsi qu'aux investissements liés aux nouveaux établissements (IME de Villiers-le-Bel, FAM de Sevran, projet de Plateforme de Bécheville).

Bilan au 31.12.2018

ACTIF	BRUT 2018	AMORTISSEMENT 2018	NET 2018	RAPPEL 2017
ACTIF IMMOBILISÉ	175 465 991,60	82 109 694,06	93 356 297,54	92 512 659,35
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	896 181,95	640 129,03	256 052,92	435 237,52
Frais d'établissement	198 200,73	180 896,06	17 304,67	31 458,85
Autres immobilisations incorporelles	697 981,22	459 232,97	238 748,25	403 778,67
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	166 812 380,01	81 462 552,38	85 349 827,63	85 514 686,41
Terrains et agencement de terrains	7 193 281,31	25 056,59	7 168 224,72	6 011 610,08
Constructions	107 484 166,31	45 644 627,24	61 839 539,07	65 315 470,26
Installation technique matériel et outillage	11 379 210,47	9 166 962,85	2 212 247,62	2 461 353,25
Autres immobilisations corporelles	37 588 567,04	26 625 905,70	10 962 661,34	10 940 430,45
Immobilisations corporelles en cours	3 167 154,88		3 167 154,88	785 822,37
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 757 429,64	7 012,65	7 750 416,99	6 562 735,42
Titres immobilisés	3 943 515,36		3 943 515,36	3 883 034,56
Prêts	2 488 462,17		2 488 462,17	2 265 688,53
Autres immobilisations financières	1 325 452,11	7 012,65	1 318 439,46	414 012,33
ACTIF CIRCULANT	60 273 986,93	909 907,39	59 364 079,54	59 492 763,97
STOCKS	431 953,33	3 215,91	428 737,42	323 588,76
Matières premières et fournitures	376 464,42	3 215,91	373 248,51	274 246,34
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	55 488,91		55 488,91	48 987,09
Marchandises				355,33
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES	181 151,28		181 151,28	266 285,97
CRÉANCES	15 446 738,75	906 691,48	14 540 047,27	14 063 660,44
Usagers et comptes rattachés	13 127 229,97	856 691,48	12 270 538,49	10 213 712,09
Autres créances	2 319 508,78	50 000,00	2 269 508,78	3 849 948,35
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	6 301 323,68		6 301 323,68	7 441 169,78
DISPONIBILITÉS	37 641 355,83		37 641 355,83	37 139 216,67
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	271 464,06		271 464,06	258 842,35
TOTAL ACTIF	235 739 978,53	83 019 601,45	152 720 377,08	152 005 423,32
PASSIF			2018	RAPPEL 2017
FONDS ASSOCIATIFS			84 097 901,30	81 300 394,43
FONDS PROPRES			64 333 748,95	64 170 090,87
Fonds associatifs sans droit de reprise			50 465 240,04	50 465 240,04
Réserves			13 670 230,88	12 128 652,56
Report à nouveau			- 2 104 917,31	- 2 656 000,95
Résultat de l'exercice			2 303 195,34	4 232 199,22
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			19 764 152,35	17 130 303,56
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Dépenses non opposables aux tiers financeurs			- 1 751 421,67	- 1 129 028,92
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs			9 487 204,80	6 725 382,03
Subventions d'équipement			3 405 733,63	2 764 678,52
Provisions réglementées			8 622 635,59	8 769 271,93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			1 056 912,90	1 240 038,93
Provisions pour risques			848 452,19	1 099 491,99
Provisions pour charges			208 460,71	140 546,94
FONDS DÉDIÉS			1 738 399,80	1 580 693,34
Sur subventions de fonctionnement			1 738 399,80	1 580 693,34
Fonds dédiés sur Fondation				
DETTES			65 827 163,08	67 884 296,62
Emprunts et dettes établissements de crédit			40 114 648,53	43 246 305,85
Emprunts et dettes financières diverses			2 432 761,35	2 520 115,94
Redevables créditeurs			323 821,99	307 183,39
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			4 405 848,06	3 916 669,09
Dettes fiscales et sociales			16 683 514,76	16 431 046,10
Dettes sur immobilisations			1 358 409,80	1 018 428,02
Autres dettes			476 752,50	444 548,23
Produits constatés d'avance			31 406,09	
TOTAL PASSIF			152 720 377,08	152 005 423,32

Comptes de résultat 2018

CHARGES	2018	Rappel 2017
Charges d'exploitation	129 824 947,37	125 404 547,99
Achats nets de marchandises	6 346,21	67 025,91
Achats nets de matières premières & fournitures	1 709 007,98	1 676 321,70
Achats nets d'autres approvisionnements	525 408,89	598 676,70
Achats prestations de services refacturées	160 846,26	195 858,22
Achats non stockés de matières premières et fournitures	6 228 455,62	6 061 443,53
Autres charges externes	22 746 956,45	22 354 551,41
Impôts taxes assimilés	4 474 931,70	5 293 172,35
Salaires et traitements	58 335 346,56	55 071 840,64
Charges sociales	27 011 135,00	24 723 807,14
Dotations aux amortissements / immo	7 959 070,19	7 964 790,92
Provision sur actif circulant	176 642,50	734 592,20
Provisions pour litiges	161 147,00	166 000,00
Provisions pour grosses réparations	40 513,33	25 000,00
Provision départ Retraite	31 682,00	
Provisions pour risques et charges	50 000,00	27 485,41
Autres charges	207 457,68	443 981,86
Charges financières	750 917,38	781 335,95
Intérêts et charges assimilés	750 917,38	781 335,95
Dotations aux provisions financières		
Charges exceptionnelles	920 213,46	704 674,17
Sur opérations de gestion	65 926,20	45 139,77
Sur exercice antérieur		25 700,82
Sur opérations en capital	28 236,73	75 119,81
Dotations aux amortissements dérogatoires		
Dotations aux amortissements exceptionnels	93 677,88	
Dotations aux amortissements réserve trésorerie	5 116,14	14 817,23
Dotations prov. réglementées/Immobilisations	727 256,51	543 896,54
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	663 157,01	325 898,60
TOTAL CHARGES	132 159 235,22	127 216 456,71
Excédent	2 303 195,34	4 232 199,22
dont résultat d'exploitation	2 529 772,43	3 857 469,74
dont résultat financier	- 601 187,37	- 598 106,42
dont résultat exceptionnel	532 316,74	241 227,42
dont résultat sur ressources affectées	- 157 706,46	731 608,48
PRODUITS	2018	Rappel 2017
Produits d'exploitation	132 354 719,80	129 262 017,73
Ventes de marchandises	94 577,99	114 645,84
Production vendue	2 632 276,45	2 800 329,46
Prestations de services	12 185 236,20	12 513 236,54
Production stockée	6 501,82	8 599,18
Production immobilisée		
Dotations et produits de tarification	104 681 419,35	101 514 506,97
Subventions d'exploitation	2 173 755,24	1 914 807,73
Reprise sur provision	820 602,74	982 456,79
Transferts de charges	513 846,17	436 001,27
Autres produits	9 246 503,84	8 977 433,95
Produits financiers	149 730,01	183 229,53
Escomptes obtenus et autres produits financiers	149 730,01	183 229,53
Reprises sur provisions		
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Produits exceptionnels	1 452 530,20	945 901,59
Sur opération de gestion	321 862,83	168 687,68
Sur exercice antérieur		18 274,59
Sur opération en capital	272 783,84	310 773,12
Reprises sur provisions	857 883,53	448 166,20
Transferts de charges		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	505 450,55	1 057 507,08
TOTAL PRODUITS	134 462 430,56	131 448 655,93
Excédent	2 303 195,34	4 232 199,22
dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 141 393,22	3 327 598,06

Créances

En termes de recouvrement de créances, la Fondation poursuit ses efforts. Les créances auprès des organismes financeurs s'élèvent en 2018 à 9,87 M€ contre 7,81 M€ en 2017 (décalage de versement et d'encaissement de la dotation). Les créances douteuses diminuent de 221 K€ (- 20,35 %).

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2018 s'établit à 43,94 M€ contre 44,58 M€ à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

Le Conseil d'Administration du 5 décembre 2018 a autorisé une opération de refinancement de deux emprunts à taux variable (Livret A) souscrits auprès du CREDIT FONCIER pour un capital restant dû (CRD) de 5 514 156,41 €.

Cette opération a été réalisée sur la base d'un taux fixe de 2,06 % pour l'emprunt n° 4712602 (CRD 2 873 305,51 €) et 1,70 % pour l'emprunt n° 7476001 (CRD 2 640 850,90 €) et ce jusqu'au terme des deux emprunts.

La Fondation n'a pas mobilisé d'emprunt en 2018. L'endettement brut s'élève à 42,55 M€ à fin 2018 contre 45,77 M€ en 2017 (- 7,03 %).

Fonds associatifs

Les fonds associatifs de la Fondation au 31 décembre 2018 s'élèvent à 84,10 M€. Ils progressent de + 2,80 M€ (+ 3,44 %) par rapport à la situation du 31 décembre 2017. Le ratio Emprunts et Dettes financières sur Fonds associatifs passe à 0,51 contre 0,56 en 2017.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2018 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 57,84 K€, celui de la SCI GAMBETTA est déficitaire de -0,69 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 124,57 K€.

Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2018 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Le projet majeur de la Fondation en termes d'offre de services sera le lancement des travaux de la future plateforme interdépartementale de Bécheville 78 & 92 (hébergement et services pour adultes avec troubles du spectre autistique et adultes avec handicap psychique).

- Les premiers travaux du projet immobilier débiteront en juillet 2019 et devraient prendre fin en décembre 2020. La rédaction d'un bail emphytéotique administratif (pour la mise à disposition du site foncier) sera validée avec le Conseil Départemental des Yvelines courant du premier semestre 2019.
- Sur le volet financier : la convention de financement et de subvention, les modalités liées aux PPI et budgets seront validées avec les deux Conseil Départementaux (Yvelines et Hauts-de-Seine) dans le courant du premier semestre 2019.

L'ouverture du Foyer d'Accueil Médicalisé est prévue pour janvier 2021 et fera l'objet d'un CPOM dédié.

La Fondation poursuivra en 2019 l'amélioration de son organisation, dans son pilotage, des outils et des moyens facilitant et améliorant la prise en charge des personnes accompagnées.

La création au sein du Conseil d'Administration d'un groupe de travail dédié aux questions financières permettra enfin d'optimiser les actions à mettre en œuvre sur la politique de placements, la désensibilisation de la dette financière, la politique d'achats et le démarrage d'une cartographie des risques financiers.

Stanislas JACQUEY, trésorier

2018 : Une année charnière

dans notre démarche pour plus d'insertion professionnelle et sociale

Dans cette démarche de promotion de l'insertion, la Fondation des Amis de l'Atelier a décidé de créer une plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap qui marque le début d'une démarche coordonnée transversale et d'un travail fort avec les personnes accompagnées, les partenaires institutionnels de l'emploi et les entreprises.

La Plateforme Insertion & Hanploi

Une plateforme qui propose :

- Un service d'accompagnement vers et dans l'emploi avec le dispositif d'Emploi Accompagné « HANPLOI & MOI ». Il s'agit de dispositifs « Emploi Accompagné » à destination des personnes bénéficiant d'une orientation de la MDPH, mais également au service des entreprises.
- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle pour les usagers des établissements de la Fondation des Amis de l'Atelier en particulier pour les personnes suivies en ESAT, SAVS et SAMSAH : informations et conseils en matière d'emploi comme, par exemple, les prestations des services publics de l'emploi, les salons et les lieux de documentation.

La démarche de cette plateforme est bien de replacer la personne au cœur de ses envies de ses appétences et aptitudes. En favorisant l'expression de ces dernières, l'accompagnement sera co-construit avec elle, reposant principalement sur sa propre volonté (la motivation) et son auto-détermination (capacité à entreprendre).

La construction ou la consolidation d'une identité professionnelle plus assurée et plus affirmée sera possible en utilisant comme leviers, la valorisation des compétences et des capacités, ainsi que la responsabilisation dans tout ce qui est entrepris. Cette identité plus forte permettra à terme à la personne de reprendre confiance en elle et de gagner en estime de soi. Ce sont des facteurs déterminants à la bonne gestion de la fluctuation de la maladie et du bien-être au quotidien et de sa bonne intégration au sein d'un collectif de travail.

L'objectif pédagogique principal est l'acquisition d'une autonomie plus importante. Il n'y a pas d'autonomie sans responsabilité car la première suppose la volonté et la capacité d'adapter les règles et par conséquent, la personne autonome doit répondre de ses actes. En intégrant le concept de responsabilité, on peut distinguer trois stades de maîtrise dans l'autonomie :

- Tout d'abord la compétence car tout individu doit bien connaître et effectuer ses tâches, son travail pour prétendre acquérir son autonomie.
- Ensuite la capacité à prendre de la distance, car l'autonomie est la capacité à se décaler des prescriptions, de s'affranchir des consignes, pour mobiliser ses propres ressources.
- Et enfin l'initiative car l'autonomie nous amène à chercher à officialiser, à généraliser les ressources trouvées au stade précédent.



De l'ESAT au milieu ordinaire du travail : le retour d'expérience de Vitor Sampaio, accompagné par l'ESAT Les Ateliers de Chennevières



« Arrivé en France à l'âge de 12 ans, j'ai intégré le collège pendant 4 ans en classe UPI (unité pédagogique d'intégration). À 16 ans j'ai intégré l'IMPro. J'ai fait du jardinage, de la mosaïque, et les matières générales. J'ai intégré l'ESAT des Ateliers de Chennevières en mars 2014 sur l'atelier espaces verts. J'ai avancé, j'ai travaillé.

J'ai fait des mises à disposition chez Saint-Gobain pendant 1 an de juillet 2015 à juin 2016 comme peintre en bâtiment. À mon retour à l'ESAT, je ne m'y sentais plus bien, je n'y trouvais plus ma place, je me sentais hors sujet car la mise à disposition à Saint-Gobain m'a créé un déclic, l'envie de travailler et d'être inséré en entreprise. Ensuite, j'ai testé Monoprix comme agent de conditionnement qui ne m'a pas plu. Puis j'ai fait un stage en espaces verts à la mairie de Saint-Maur-des-Fossés fin 2016.

Et en février 2017, j'ai fait un stage chez Jardiland comme vendeur animalier et depuis, j'ai fait une mise à disposition qui s'est finie fin 2018. Je ne me sentais plus pouvoir revenir à l'ESAT qui pour moi n'était qu'un passage pour intégrer le milieu ordinaire.

En janvier 2019, Jardiland a rappelé l'ESAT pour me proposer une embauche. J'ai commencé mon CDI comme vendeur animalier le 25 février 2019. Je travaille les matins de 8h à 12h. Je fais de l'entretien des cages de rongeurs, oiseaux et aquariums, un peu de soins, du réassort et du façing, entretien des rayons, vente. Je suis bien intégré à l'équipe. Le travail me plaît beaucoup. En milieu ordinaire, j'oublie ma situation de handicap car l'équipe dans laquelle je suis, me considère comme normal. C'est une fierté. J'aime travailler en autonomie et que mon employeur me fasse confiance. »

Les événements professionnels

La Fondation organise régulièrement des rencontres entre le milieu protégé et le milieu du travail ordinaire, afin de changer les regards et nouer des partenariats durables avec les entreprises.

Participation au DuoDay 2018 :

Le DuoDay est un dispositif national unique auquel la Fondation participe activement : une entreprise ou une administration accueille le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire. Au programme : une participation active aux tâches habituelles du collaborateur et/ou une observation de son travail.

Les 8 ESAT de la Fondation des Amis de l'Atelier ont participé : 60 duos avec les travailleurs des ESAT de la Fondation ont ainsi été créés en 2018.

Un jour c'est court, mais c'est pourtant beaucoup ! C'est un moment pour construire des ponts entre employeurs, personnes handicapées et acteurs de l'accompagnement, pour promouvoir une société inclusive, pour faire valoir les compétences des personnes handicapées, pour permettre à ses équipes de s'ouvrir au handicap et pour dépasser les préjugés.



Organisation des **DUO2** dans nos ESAT :

Le Duo2 est un DuoDay inversé pour changer le regard sur le handicap. La Fondation des Amis de l'Atelier a lancé en 2018 sa première journée Duo2 : une journée lors de laquelle 50 salariés « valides » ont pu découvrir le quotidien de 50 travailleurs de 8 ESAT de la Fondation.

Une des missions et ambitions fortes de la Fondation des Amis de l'Atelier est de favoriser l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail « ordinaire ». Pour y parvenir, il faut changer le regard sur le handicap, mettre en avant les compétences, les facultés d'apprentissage et d'adaptation de très nombreuses personnes en situation de handicap.

À ce jour, de nombreuses entreprises, des mairies, des ministères et associations ont manifesté leur intérêt et des collaborateurs volontaires participent au Duo2. Le Duo2 est, depuis cette première édition, organisé plusieurs fois par an.



Une année forte en émotions avec l'accompagnement de Madame Cluzel lors de la SEEPH

Du 19 au 25 novembre, dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH), neuf personnes accompagnées par des ESAT et SAVS de la Fondation des Amis de l'Atelier ont eu la chance de partager le quotidien de la Secrétaire d'État Chargée des Personnes Handicapées, Sophie Cluzel.

En effet, Angéline, Samba, Esma, Zoubir, Vitor, Jorge, David, Daniel et Matthieu se sont ainsi relayés pour accompagner la Ministre

dans ses déplacements et ainsi, par exemple, visiter l'École de la Deuxième Chance, assister à la clôture du Handitech Trophy et à une conférence Les Échos. Tous ont adoré l'exercice et ont trouvé les échanges très intéressants !

Enfin, toujours dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, nous avons également eu le plaisir de recevoir Sophie Cluzel à l'ESAT Les Ateliers de Chennevières le jeudi 22 novembre pour une visite officielle. C'est alors Matthieu, travailleur à l'ESAT, qui a servi de guide à la ministre. Honoré par cette responsabilité, il a conduit la ministre d'atelier en atelier où elle a pu discuter avec les travailleurs et découvrir leurs talents. Elle s'est dit impressionnée par les diverses compétences des travailleurs.

Vers toujours plus d'insertion sociale au travers du bénévolat



Les ambitions affichées de notre Conseil d'Administration, mais également les objectifs de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap amènent à promouvoir leurs capacités et leur participation vers une société inclusive.

Si T BénéVole propose, accompagne et sécurise des actions de bénévolat pour des personnes en situation de handicap. Il répond à leurs besoins de reconnaissance et d'utilité sociale. Leurs nombreuses compétences et capacités doivent être repérées, mises en valeur et être considérées comme critère de performance.

C'est aussi, une action de lutte contre l'isolement et de prévention de l'exclusion sociale. Le manque de communication et la difficulté relationnelle, une des conséquences de certains handicaps, peuvent entraîner un sentiment de culpabilité, de dévalorisation qui génère un repli sur soi et une grande vulnérabilité. Ces difficultés ont un retentissement sur l'autonomie, la motivation, et le lien social.



Si T BénéVole
en quelques chiffres
(fin 2018)

95 bénévoles actifs
177 missions réalisées
36 partenaires



La reconnaissance de l'investissement et des actions des personnes engagées dans le dispositif est répertoriée par le biais du « Passeport bénévole » initié par France Bénévolat. Ce document permet de détailler précisément chacune des missions réalisées et de décrire éventuellement les démarches de formation suivies grâce aux associations ou partenaires bénéficiaires.

Aussi, le Passeport Bénévole bénéficie de l'appui de Pôle Emploi, du Ministère de l'Éducation nationale, du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports, ainsi que de l'AFPA (Association pour la Formation des Professionnels Adultes). Il est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers VAE (Valorisation des Acquis de l'Expérience). Ainsi, des passerelles vont s'effectuer auprès des ESAT, Cap emploi, centres de formation, Pôle emploi...

L'équipe Si T BénéVole a organisé le 19 octobre 2018 une cérémonie de remise de passeports bénévoles aux personnes engagées dans le dispositif avec la présence de la Secrétaire générale du Comité Interministériel du Handicap, Céline Poulet, la Directrice générale de la Fondation des Amis de l'Atelier, Ghyslaine Wanwanscappel ainsi que le Fondateur et Président de France Bénévolat M. Thierry.

Enfin, Si T BénéVole participe à la destigmatisation du handicap dans notre société. Il s'agit d'encourager, dans un souci de non discrimination, la participation des personnes en situation de handicap à l'ensemble des services de la cité. Ces moments sont l'occasion d'une découverte mutuelle, favorisant un regard plus juste sur certaines pathologies et permettant de dépasser certaines appréhensions, voire certains rejets de notre société.

Le dispositif Si T Bénévole, après une expérimentation de plus de deux ans, va être dupliqué dans les différents établissements et services de la Fondation.



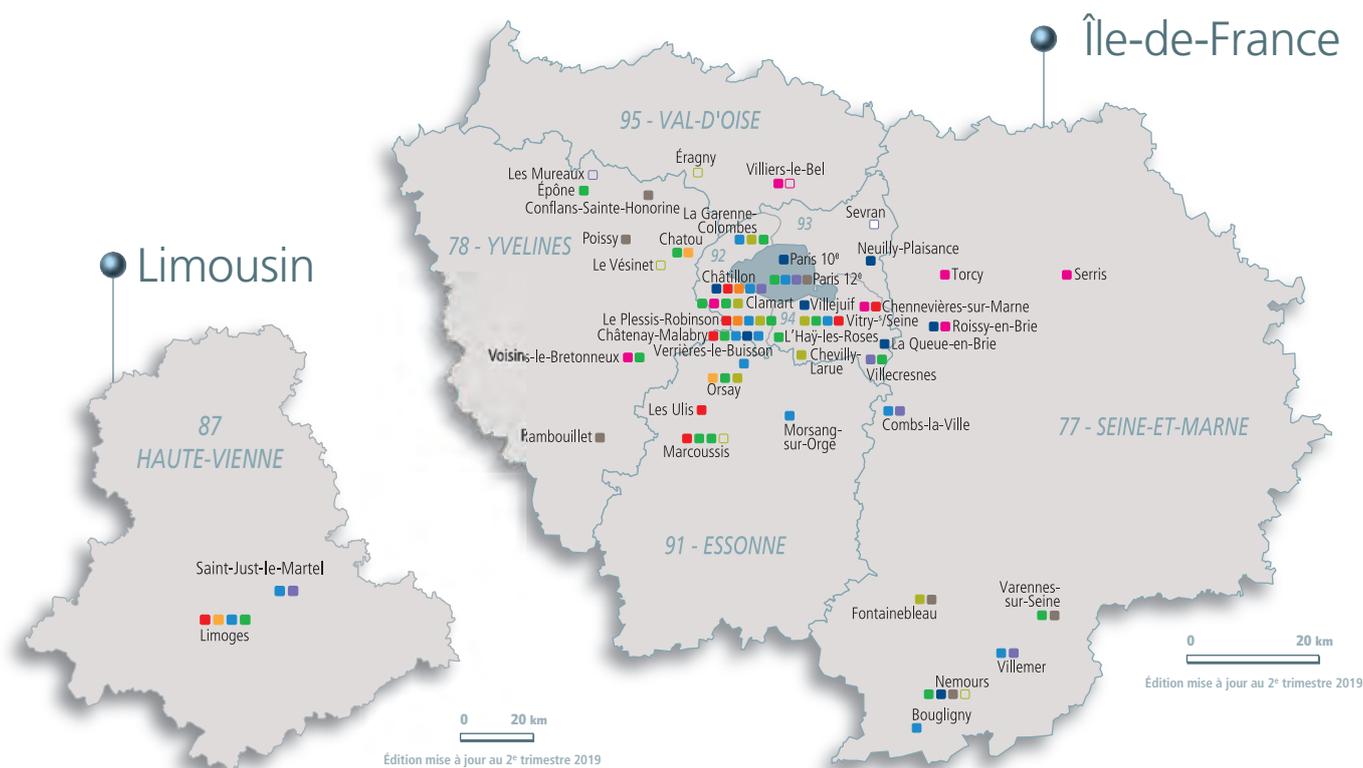
À l'occasion de la Journée Internationale des personnes en situation de handicap, le Comité de pilotage de la 5^e Conférence Nationale du Handicap (CNH) s'est réuni à l'Élysée le 3 décembre 2018. Cette conférence intitulée « Tous concernés, tous mobilisés », marque la volonté d'une mobilisation citoyenne inédite, avec et pour les personnes fragilisées. Elle sera clôturée par le Président de la République en juin 2019.

Les dispositifs Si T BénéVole et Duo2 ont obtenu la labellisation nationale.



Implantation

Les établissements et services



- Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- Les Centres d'Initiation au Travail et aux Loisirs (CITL) - ■ Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- Les Sections d'Animation : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- Les Foyers d'Hébergement : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- Les Foyers de Vie : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- Les Instituts Médico-Éducatif (IME) : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) : Ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- Établissement en projet.

75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 15
Foyer de Vie : 8

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 50
GEM : 67 adhérents à terme

Directeur Départemental : François-Xavier POURCHET
01 46 29 59 86
fx.pourchet@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelatelier.org	Céline BLAZY
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX
5	GEM	Paris 12	75012 Paris	07 62 87 50 57	gemparis12@amisdelatelier.org	Marie-Noëlle BOISSEUX



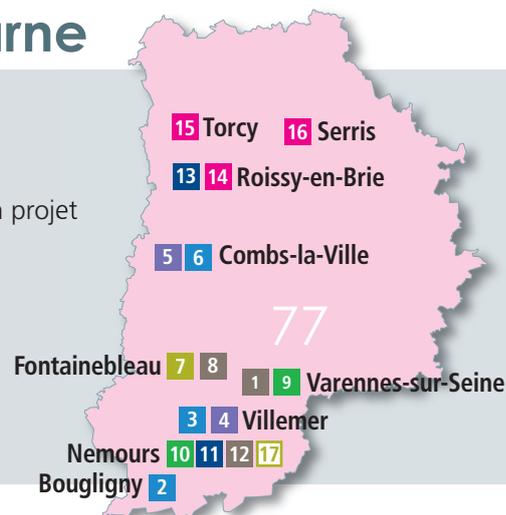
► Total des places

GEM : 105 adhérents
FAM : 42
MAS : 112

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 24 en projet
SAVS/SAMSAH : 70
Pôle enfance : 161

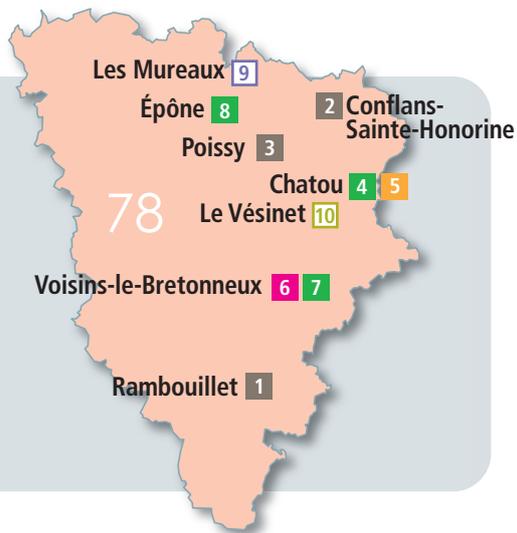
Directrice Départementale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	GEM À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Boulogny	01 60 55 52 50	foyer.boulogny@amisdelatelier.org	Jody SURIER
3	FOYER DE VIE	Foyer de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
4	FAM	FAM de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org	Jody SURIER
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Jody SURIER
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org	Jody SURIER
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
8	GEM	GEM de La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
9	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
10	SAVS/ SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org	Christine GAUTHIER
11	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org	Sophie CHEVALIER
12	GEM	GEM de Nemours	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours77300@orange.fr	Christine GAUTHIER
13	MAS	André Berge	36 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org	Françoise AUDURIEAU
14	IME, SESSAD	IME/SESSAD des Grands Champs	34 rue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org	Brigitte JOLY
15	IME, SESSAD, DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org	Brigitte JOLY
16	IME, SESSAD DIGC*	IME/SESSAD/DIGC du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org	Brigitte JOLY
17	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Nemours	Quartier du Mont-Saint-Martin 77140 Nemours	OUVERTURE PRÉVUE 2020		

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.



► Total des places

GEM : 112 adhérents
SAVS/SAMSAH : 65 places
CAJ : 10 places

Résidence Accueil : 30 places en projet
PCPE : 40
SAMSAH : 21

Directeur Départemental :
François-Xavier POURCHET

01 46 29 59 86
fx.pourchet@amisdelatelier.org

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	GEM	La Tortue qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gemrambouillet@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
2	GEM	La Solidarité	26 rue du Général Sarrail 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gemdeconflans@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gemdepoissy@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	lescanotiers@amisdelatelier.org	Nicole ESPEILLAC
6	PCPE	Transition Yvelines	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES
7	SAMSAH	Altitude Antenne Voisins 78	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES
8	SAMSAH	Altitude Antenne Épône 78	75 av. du Professeur Émile-Sergent 78680 Épône	07 63 34 88 42	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES
9	FAM	Plateforme inter- départementale 78/92	Site de Bécheville 78130 Les Mureaux	OUVERTURE PRÉVUE JANVIER 2021		Virginie DESVIGNES
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	Le Vésinet	ZAC Princesse 78100 Le Vésinet	EN PROJET		Nicole ESPEILLAC



91 La Fondation en Essonne

► Total des places

ESAT : 165

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 73

Résidence Accueil/Maison Relais : 10

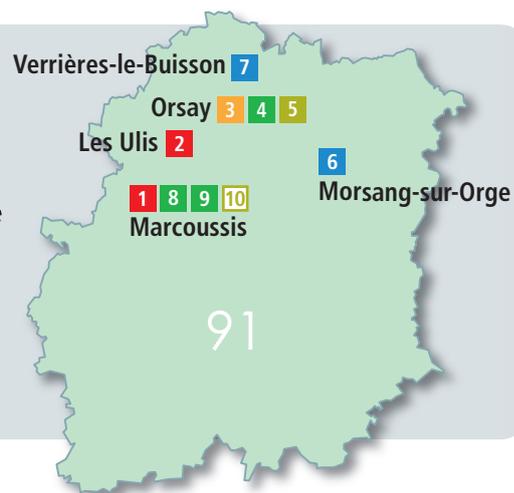
SAJ : 30

SAVS : 71

Dispositif Âge Libre : illimité

Directrice Départementale :
Marlène BERTIN-GIL

01 46 29 59 02
m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
2	ESAT	Parc de Courtabœuf Mosaïc Services	2 avenue de l'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboef@amisdelatelier.org	Claire RETTIG
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org	Marie-Laure LE RET
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org	Madeleine BATA
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org	Odile BOUSARD
8	SAVS	Du côté de chez soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org	Philippe FERRER
9	DISPOSITIF	Dispositif Âge Libre	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87		Philippe FERRER
10	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil de Marcoussis	Rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	OUVERTURE PRÉVUE 2020		



► Total des places

CITL : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 125
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	PCPE : 40
MAS : 102	SAMSAH : 21
SAVS : 202	

Directeur Départemental : François-Xavier POURCHET | 01 46 29 59 86
 fx.pourchet@amisdelatelier.org

La Garenne-Colombes 11 12 22

92

Châtillon

6 7 8 9 10

Clamart 13 14 20 21

Le Plessis-Robinson 15 16 17 18 19

Châtenay-Malabry 1 2 3 4 5

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
2	SAVS	SAVS de Châtenay-Malabry	43-45 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org	Boujma GOUIRIR
3	FOYER INTÉGRÉ	La Maison Heureuse	78 av. de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org	Véronique TRUSGNACH
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org	Sylvie PAULAIS
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residenceamis@amisdelatelier.org	Véronique TRUSGNACH
6	ESAT	ESAT de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
7	CITL	CITL Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org	Charles-Henry REY
8	FOYER DE VIE	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Philippe PECHAUBES
9	FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org	Philippe PECHAUBES
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org	Philippe PECHAUBES
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil La Garenne-Colombes	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org	Céline USCLADE
13	MAISON RELAIS	Maison Relais de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org	Boujma GOUIRIR
14	SAVS	SAVS de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org	Boujma GOUIRIR
15	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org	Sylvain DELAGNEAU
16	CITL	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org	Béatrice GEORGET
18	MAISON RELAIS	Maison Relais du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org	Boujma GOUIRIR
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org	Boujma GOUIRIR
20	PCPE	Transition Hauts-de Seine	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	pcpe92@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES
21	SAMSAH	Altitude Antenne Clamart 92	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES
22	SAMSAH	Altitude Antenne La Garenne 92	81 rue Raymond Ridet 92250 La Garenne-Colombes	07 63 34 84 35	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org	Virginie DESVIGNES

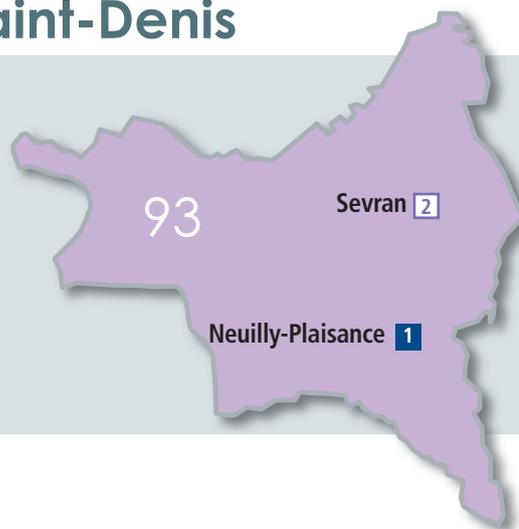
► **Total des places**

MAS : 60 + 8 en projet

FAM : 35 places en projet

Directrice Départementale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org	Sandrine LOEFFEL
2	FAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevrans	OUVERTURE PRÉVUE FIN 2019	tempsmodernes@amisdelatelier.org	Gabriel DARNET-GINOT



FAM "Les Temps Modernes" - Ouverture prévue au dernier trimestre 2019

► Total des places

ESAT/EA : 241	Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
FAM : 48	Résidence Accueil/Maison Relais : 48
MAS : 109	SAVS/SAMSAH : 145
	PCPE : 40

Directrice Départementale : 01 46 29 59 02
Marlène BERTIN-GIL m.bertingil@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org	Valérie PERRIER
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org	Patrick MONARD
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautsbruyeres@amisdelatelier.org	Mahmoud MENDJOUR
4	RÉSIDENTIE ACCUEIL	Résidence Accueil de Chevilly-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Chevilly-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.chevilly@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
5	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH L'Haÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Haÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
7	SAMSAH	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org	Françoise LAURENT
8	ESAT	ESAT La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org	Odile MANOILINE-PROIA
9	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org	Khalissa EL KETROUSSI
10	RÉSIDENTIE ACCUEIL	Résidence Accueil de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org	Louis-Paul THOMAS
11	SAVS/SAMSAH	SAVS/SAMSAH de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org	Louis-Paul THOMAS
12	PCPE	Transition Val-de-Marne	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 49 62 20 90	pcpe94@amisdelatelier.org	Éric SAUVÉ



► Total des places

Pôle enfance : 33 + 40 en projet
Résidence Accueil : 30 places en projet

Directrice Départementale :
Suzanne BARRY

01 60 34 84 05
s.barry@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	SESSAD	La Boussole Bleue	Locaux provisoires : Rue du Haut du Roy 95400 Villiers-le-Bel	01 85 60 06 21	laboussobleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
2	IME	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gouges 95400 Villiers-le-Bel	OUVERTURE PRÉVUE DÉBUT 2021	laboussobleue@amisdelatelier.org	Karine DARNET-GINOT
3	RÉSIDENCE ACCUEIL	Résidence Accueil d'Éragny	Rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	OUVERTURE PRÉVUE 2020		



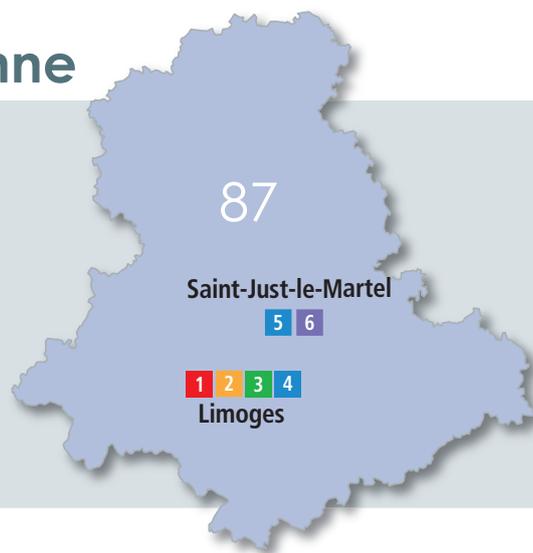
Locaux de l'IME et SESSAD "La Boussole Bleue" - Ouverture prévue au 1^{er} trimestre 2021

► Total des places

ESAT : 113
AJ/SA : 19
FAM : 15

Foyer de Vie : 24
Foyer d'Hébergement : 51
SAVS : 45

Directrice Départementale : Nathalie Scarcella
05 55 31 02 20
n.scarcella@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail	Direction
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org	Nuno LOPES
2	AJ/SA	Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org	Nathalie SCARCELLA
3	SAVS	SAVS de Limoges	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	savs.limoges@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
4	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Le Kaolin	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org	Sabine BENOIST
5	FOYER DE VIE	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fv.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Laurent AUPETIT (adjoint)
6	FAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	fam.lejardindesamis@amisdelatelier.org	Laurent AUPETIT (adjoint)



Vos dons **en action** 2018

Grâce à vous, de nombreux projets ont pu aboutir : des projets artistiques comme des expositions photos, la mise en place d'ateliers, l'achat de matériel sportif adapté, l'équipement de salles informatiques pour réduire la fracture numérique, le financement de formations de travailleurs en ESAT, des projets d'agrandissement d'établissements...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2018



GRÂCE À VOS DONNS

De la médiation animale a pu être mise en place au Pôle La Planchette avec l'arrivée de Manille, jeune labrador qui fait aujourd'hui partie de la vie de l'établissement.



GRÂCE À VOS DONNS

Une cuisine thérapeutique avec des modules adaptables en hauteur pour les personnes à mobilité réduite, et totalement équipée, a pu être installée au Foyer Le Temps des Amis.



GRÂCE À VOS DONNS

Des séjours, à la mer, à la montagne ou à la campagne, ont pu être financés pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées par nos établissements et services.

Comment **nous soutenir** ?



Vous êtes
UN PARTICULIER

Faire un don

Faire un legs
ou **une donation**

Monter un événement
de collecte

Acheter **solidaire**
auprès de nos ESAT

Acheter **solidaire**
sur nos sites partenaires



Vous êtes
UNE ENTREPRISE

Choisir le mécénat d'entreprise

Mobiliser
vos collaborateurs

Acheter **solidaire**
auprès de nos ESAT

Nous reverser
votre **taxe d'apprentissage**

Travailler
avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier s'entoure également de partenaires privés pour mener à bien ses missions d'accompagnement. Chaque année, des entreprises et des fondations s'engagent à nos côtés, en faveur de nos actions, par leur soutien, au développement de projets inclusifs et innovants.

Ces partenariats proposés par la Fondation des Amis de l'Atelier peuvent prendre différentes formes : soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarité, collectes sportives...

Ces actions de mécénat nous permettent d'aller plus loin dans nos missions et de consolider des projets existants ou de développer de nouveaux dispositifs répondant à des besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2018, plusieurs projets ont bénéficié du soutien de partenaires privés dans les domaines d'intervention suivants : réaménagement d'espaces dédiés aux personnes handicapées et leurs familles, création d'ateliers artistiques et psychomoteurs, expositions, achat de matériel éducatif, équipement de cuisines thérapeutiques, construction d'un château de jeux et d'un parcours moteur...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier





@fondationdesamisdelatelier



Fondation des Amis de l'Atelier



fondation_amis



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org